



Folgore



EXTENDED WARRANTY

Confort et puissance assurés.

Votre Maserati Folgore a été conçue pour vous offrir des performances futuristes tout en vous garantissant un confort et des fonctionnalités exceptionnelles.

Rien ne doit compromettre le plaisir de conduite qu'offre votre voiture. C'est pour cela que nous avons conçu le programme Maserati Extended Warranty, qui permet de prolonger la garantie de votre Maserati Folgore jusqu'à sa cinquième année, sans limite de kilométrage.

Cela signifie que vous pouvez parcourir tous les kilomètres que vous voulez en ayant la certitude que votre voiture sera protégée avec l'attention dont elle a fait l'objet en phase de conception.



Le Maserati Extended Warranty fournit la même couverture que la garantie constructeur jusqu'à la cinquième année suivant la date d'immatriculation. Tout ce dont vous avez à vous préoccuper est de choisir comment et quand effectuer l'activation : un an ou plusieurs à la fois, pendant la période de la garantie constructeur ou en maximisant les avantages avec l'activation anticipée.

EN BREF

- PÉRIODE D'EXTENSION DE LA GARANTIE (ANNÉES) : 4^e, 4^e et 5^e, 5^e.
- MODÈLES : Grecale Folgore, GranTurismo Folgore et GranCabrio Folgore.
- COUVERTURE : identique à la garantie standard.
- CHAMP D'APPLICATION : les voitures couvertes par la garantie commerciale de 36 mois ou, dans le cas de l'Extension de garantie 5^e année, les voitures couvertes par l'Extension de garantie 4^e année.
- KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ À L'ACTIVATION ET ENSUITE.
- CONDITIONS D'ACTIVATION : activation anticipée dans les six premiers mois de garantie standard ; 4^e année ou 4^e et 5^e avant la fin de la garantie standard ; 5^e année avant la fin de la 4^e année de l'Extension de garantie.
- CESSIBLE en cas de changement de propriétaire.



CONDITIONS À REMPLIR

Pour bénéficier de tout ce que le Maserati Extended Warranty a à offrir, certaines conditions doivent être remplies :

- Il est recommandé de faire dûment effectuer toutes les opérations d'entretien ordinaire et extraordinaire prévues par Maserati par un Centre d'assistance Maserati agréé, ainsi que toutes les opérations prévues par les campagnes d'assistance obligatoire et/ou de rappel notifiées par Maserati.
- Absence d'accidents significatifs et d'altérations des systèmes de la voiture.
- La voiture ne doit pas avoir participé à des compétitions, ne doit pas résulter volée et/ou sa garantie ne doit pas être suspendue.

Les exclusions suivantes s'appliquent à l'Extension de garantie :

- Les interventions d'entretien ordinaire et le coût des matériaux soumis à une usure normale ou des articles consommables.
- L'altération ou la détérioration de la peinture, des chromes et/ou de la sellerie dues à l'usure normale ou à des conditions d'utilisation incorrectes.
- Les anomalies non imputables à des défauts de matériaux ou de construction mais résultant d'une mauvaise utilisation, d'accidents ou d'une utilisation dans des compétitions sportives.
- La batterie de traction, et/ou d'autres composants non couverts par des garanties spécifiques.

Pour plus d'informations, adressez-vous à son concessionnaire Maserati agréé. L'histoire la plus électrisante de tous les temps vous attend.





maserati.com